

Répression du mouvement social : quand une épidémie en cache une autre !

9 mars 2020



Ayant perdu la bataille de la communication, le gouvernement s'enfoncé toujours plus loin dans la répression violente pour tenter de faire taire la parole dissidente à son monde et ses politiques antisociales. A Paris et Lille ce samedi 7 mars mais également à Nantes tout au long de ce week end, les manifestations féministes ont été l'objet d'une répression brutale jamais vue de la part de la police et notamment celle sous les ordres du tristement célèbre préfet Lallement. A telle enseigne que le gouvernement lui même s'est senti obligé de réagir, déclarant demander un rapport sur les événements de Paris. Matraques, agressions physiques et gaz lacrymogènes, usage de chiens lâché sur les manifestant-es le 6 à Lille, telle fut donc la réponse du pouvoir à la dénonciation des violences sexistes, sexuelles et machistes, signifiant ainsi à quel point le système patriarcal dispose de soutiens puissants. Mais c'est aussi à Nancy, La Roche sur Yon, en Aveyron ou encore à Chalon sur Saône, dans les entreprises et dans les administrations qu'une épidémie de répression antisyndicale et autoritaire s'abat sur les militant.es syndicalistes dont Solidaires engagé.es dans la lutte contre la réforme des retraites. Convocations au commissariat pour « entraves à la libre circulation » ou « à la liberté du travail » puis poursuites devant le tribunal pour des faits qui déboucheront espérons-le sur des relaxes, conseils de discipline dans les entreprises : c'est la possibilité même de s'opposer aux projets antisociaux du gouvernement qui est dans le collimateur. Il s'agit là encore de faire peur et intimider celles et ceux qui font entendre pacifiquement et démocratiquement leur opposition à un ordre social violent et un projet de

loi retraites sur lequel le gouvernement s'obstine dans l'erreur et l'impose malgré son impopularité par la violence et par la procédure sans débats du 49-3.

Face au virus autoritaire d'un pouvoir aux abois qui n'a d'autres arguments que pratiquer la répression, Solidaires appelle à soutenir sans réserve les militant-es visé-es par cette répression aveugle. Elle appelle à renforcer massivement le rapport de force qui, fort du soutien majoritaire, nous fera gagner sur la bataille des retraites. Ce n'est certainement pas l'appareil judiciaire, par ailleurs lui-même en révolte en partie contre ce projet de loi injuste, qui tranchera ce conflit social : ce sera à la mobilisation forte des travailleurs-euses d'imposer son retrait.

Tout au long du mois de mars et au besoin ensuite, rassemblons-nous, manifestons, grévillons pour imposer un autre monde que celui imposé par ce pouvoir illégitime !

Répression du mouvement social : quand une épidémie en cache une autre !

Ayant perdu la bataille de la communication, le gouvernement s'enfoncé toujours plus loin dans la répression violente pour tenter de faire taire la parole dissidente à son monde et ses politiques antisociales. A Paris et Lille ce samedi 7 mars mais également à Nantes tout au long de ce week end, les manifestations féministes ont été l'objet d'une répression brutale jamais vue de la part de la police et notamment celle sous les ordres du tristement célèbre préfet Lallement. A telle enseigne que le gouvernement lui-même s'est senti obligé de réagir, déclarant demander un rapport sur les événements de Paris. Matraques, agressions physiques et gaz lacrymogènes, usage de chiens lâché sur les manifestant-es le 6 à Lille, telle fut donc la réponse du pouvoir à la dénonciation des violences sexistes, sexuelles et machistes, signifiant ainsi à quel point le système patriarcal dispose de soutiens puissants.

Mais c'est aussi à Nancy, La Roche sur Yon, en Aveyron ou encore à Chalon sur Saône, dans les entreprises et dans les administrations qu'une épidémie de répression antisyndicale et autoritaire s'abat sur les militant.es syndicalistes dont Solidaires engagé.es dans la lutte contre la réforme des retraites. Convocations au commissariat pour « entraves à la libre circulation » ou « à la liberté du travail » puis poursuites devant le tribunal pour des faits qui déboucheront espérons-le sur des relaxes, conseils de discipline dans les entreprises : c'est la possibilité même de s'opposer aux projets antisociaux du gouvernement qui est dans le collimateur. Il s'agit là encore de faire peur et intimider celles et ceux qui font entendre pacifiquement et démocratiquement leur opposition à un ordre social violent et un projet de loi retraites sur lequel le gouvernement s'obstine dans l'erreur et l'impose malgré son impopularité par la violence et par la procédure sans débats du 49-3.

Face au virus autoritaire d'un pouvoir aux abois qui n'a d'autres arguments que pratiquer la répression, Solidaires appelle à soutenir sans réserve les militant-es visé-es par cette répression aveugle. Elle appelle à renforcer massivement le rapport de force qui, fort du soutien majoritaire, nous fera gagner sur la bataille des retraites. Ce n'est certainement pas l'appareil judiciaire, par ailleurs lui-même en révolte en partie contre ce projet de loi injuste, qui tranchera ce conflit social : ce sera à la mobilisation forte des travailleurs-euses d'imposer son retrait.

Tout au long du mois de mars et au besoin ensuite, rassemblons-nous, manifestons, grévillons pour imposer un autre monde que celui imposé par ce pouvoir illégitime !

Paris, le 9 mars 2020

- Emplacement : PRESSE > Communiqués >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Repression-du-mouvement-social-quand-une-epidemie-en-cache-une-autre>